

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTAIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU****MAIRIE D'ORTHEZ****EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal****SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2022**

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, MM. GROUSSET, DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

EXCUSÉS : Mme LEMBEZAT (à donné pouvoir à M. le Maire), M. RAMALHO (à donné pouvoir à M. WILS)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme BAYLE-LASSERRE

22 – 112 - DÉFI ROSE – FIXATION DU TARIF D'INSCRIPTION ET REVERSEMENT À LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Rapport présenté par Madame BOUBARNE, conseillère municipale :

La commune s'est engagée dans des actions de prévention en matière de santé publique : sensibilisation au mésusage des écrans, participation à la journée mondiale de la santé de la femme et actions de prévention des cancers.

A ce titre, de nombreuses actions ont été menées cette année en partenariat avec la CPAM et la Ligue contre le cancer (prévention des cancers féminins lors de la journée des familles, auprès des agents de la commune, prévention du cancer de la peau au village des enfants, etc..) avec une volonté de les reconduire et de les développer dans les prochaines années.

Dans le cadre d'Octobre rose, au-delà des actions partenariales menées avec les associations volontaires du territoire, la commune va proposer un défi sportif en équipe le 29 octobre prochain.

Ce défi rose réunira 30 équipes de 3 personnes qui participeront à une série d'épreuves sportives.

Il est proposé au Conseil municipal de fixer le tarif d'inscription individuel à 5 € (soit 15 € par équipe engagée) et de reverser les recettes encaissées à la Ligue contre le cancer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- fixe le tarif d'inscription individuel à 5 € (15 € par équipe),
- décide de reverser la recette à l'antenne départementale de la Ligue contre le cancer.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 4 octobre 2022
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Publiée le / 7 OCT. 2022